



Ecoles : COVID-19 (coronavirus) Informations à l'intention des parents

Madame, Monsieur, chers Parents,

Au respect de la décision du Conseil Fédéral du 13 mars 2020 relayée par le communiqué de notre Conseil d'Etat, la totalité des écoles de Savièse, de la 1H à la 11CO seront fermées du lundi 16 mars au jeudi 30 avril. Il en va de même en ce qui concerne les structures d'accueil pour la petite enfance. Ces mesures sont appelées à évoluer en fonction de la situation.

Il est inutile de rappeler l'importance de telles décisions visant à freiner par des mesures strictes la propagation de la pandémie du coronavirus dans le canton et à protéger la santé de la population.

En ce qui concerne directement les écoles, les éléments suivants sont à considérer :

- Les élèves ne sont pas en congé durant cette période. Ils sont sensés demeurer à la maison selon les horaires de classe habituels.
- Durant cette période de fermeture, les enfants doivent éviter de se rassembler dans des endroits clos et de se rendre dans les lieux publics fréquentés. Les activités de loisirs en groupe sont à éviter impérativement. Les parents ont l'entière responsabilité de l'application de ces consignes.
- Les Ecoles de Savièse mettront en place un programme d'enseignement minimal à réaliser à domicile, le contact « parents – école » sera à maintenir durant toute la période d'interruption des cours.

Ainsi, au niveau des écoles primaires, chaque enseignant titulaire de classe sera en contact avec les parents et transmettra par la voie électronique les éléments pédagogiques nécessaires visant prioritairement à approfondir et consolider les notions déjà abordées au cours de cette année scolaire. Les enseignants demeureront à disposition des élèves, voire des parents. Des dispositifs et plate-forme internet (Skype, Face-time, etc.) peuvent aussi être utilisés. Exceptionnellement et uniquement par rendez-vous, des rencontres individuelles peuvent être mises sur pied.

En ce qui concerne le Cycle d'orientation, chaque professeur, dans ses branches respectives, transmettra les éléments pédagogiques à ses élèves (exercices, éléments théoriques, corrigés, etc.). Les principes susmentionnés relatifs à la section primaire sont aussi valables pour le CO.

- Un service minimum en structure d'accueil et à l'école obligatoire sera assuré pour accueillir uniquement les enfants des personnes devant impérativement travailler (service de santé, de sécurité publique ...), sans autre solution de garde ou dont la garde devrait être assurée par des personnes vulnérables (cas de rigueur). Toutefois, toutes les mesures alternatives se doivent d'être prises par vos soins, cet encadrement demeurant exceptionnel. Ce dernier ne pourra pas débuter avant le mardi 17 mars. Ces demandes devront être adressées à la direction des Ecoles (ecole@saviese.ch).

Nous avons concrètement été mis au courant de cette nouvelle situation vendredi 13 mars, juste avant le départ des élèves en fin de journée. Pour les élèves allant de la 1H à la 6H, les mesures d'urgence ont pu être prises, en particulier le fait d'emporter le matériel scolaire (livres, cahiers, etc.) à la maison. Toutefois, les classes de 7H-8H, ainsi que tout le Cycle d'Orientation, étaient en journée de ski. De ce fait, il n'a pas été possible pour la plupart des élèves d'emporter avec eux le matériel scolaire. **De ce fait, les élèves des petits degrés absents vendredi ainsi que les élèves de 7H-8H et du CO qui n'ont pas récupéré leur matériel scolaire doivent impérativement venir le chercher à l'école lundi matin 16 mars de 8h00 à 8h30. Le transport scolaire sera organisé normalement à cet effet, il attendra les élèves dans la cour et les**

ramènera à domicile à 8h30. Les enseignants du primaire et les titulaires de classe du CO seront à disposition des élèves dans leur classe. Cette organisation spéciale est uniquement mise à disposition des élèves lundi, d'où la nécessité de bien respecter cette directive.

Le secrétariat des Ecoles reste à votre disposition pour tout complément durant les heures d'ouverture administratives. Le site internet www.vs.ch/covid-19 est mis à jour en continu et nous vous invitons régulièrement à le consulter pour connaître l'évolution de la situation.

Une collaboration active et une attitude responsable de chacune et chacun s'avèrent indispensables pour que les mesures de lutte contre le coronavirus puissent atteindre leurs objectifs. En vous remerciant d'avance pour la bonne réception des informations susmentionnées, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers Parents, nos cordiales salutations.

MUNICIPALITE DE SAVIESE

Le Président

S. Dumodlin



Le Directeur des écoles

N. Sierra



Savièse, le 14 mars 2020